

Les Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire à Paris Rencontre avec Marlène Schiappa

C'est une première pierre à l'édifice pour construire la CRESS de demain. Marlène Schiappa, Secrétaire d'Etat à l'économie sociale, solidaire et à la vie associative, s'est vue remettre ce lundi 27 février un rapport d'ESS France sur les Chambres régionales de l'ESS. Une rencontre clef donnant lieu à une convention et à l'ouverture d'un cycle de travail entre la Ministre et les CRESS.

Ayant fait le déplacement, le président de la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur Denis Philippe, salue l'initiative de la Ministre Marlène SCHIAPPA d'avoir réuni l'ensemble des Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire pour la première convention nationale Ministère / CRESS :

« Je me satisfais de cette rencontre qui a montré la volonté de l'État de la nécessité de faire évoluer les moyens financiers alloués aux CRESS pour la mise en œuvre de leurs missions légales d'intérêt général. La reconnaissance du rôle pivot des CRESS dans le développement économique, social et environnemental de l'ESS dans leurs territoires doit aujourd'hui s'accompagner d'un soutien financier adapté et à la bonne échelle. Je continuerai, avec l'ensemble des représentants des autres Chambres régionales, notre tête de réseau ESS France, ainsi que tous ceux qui nous soutiennent, d'étudier toutes les possibilités avec l'État pour la concrétisation de cette volonté ».



Photo : ESS France et le réseau des CRESS

« Les CRESS c'est l'ESS de terrain, au plus près des besoins des territoires. Elles font un travail important pour accueillir, informer et orienter les acteurs de l'ESS et favoriser le passage à l'échelle des projets innovants. Le rapport d'ESS France pose les bases d'un travail que nous allons engager en commun pour faire des CRESS les cheffes de file du développement de l'ESS dans nos régions. » Marlène Schiappa, Secrétaire d'Etat en charge de l'ESS et de la vie associative.

[Télécharger le communiqué de presse du Secrétariat d'Etat et d'ESS France](#)

[Télécharger le rapport sur les CRESS d'ESS France](#)

Depuis plus de 30 ans, la Chambre Régionale des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur) est un acteur institutionnel relative à l'ESS. Elle est la référence légale reconnue par la loi du 31 juillet 2014 et le porte-voix des entreprises de l'ESS de la région Sud (les associations, les coopératives, les fondations, les mutuelles, les entreprises sociales et les syndicats d'employeurs). La CRESS est au service des entreprises de l'ESS et répond à leurs besoins via ses différents métiers : représenter, accompagner, animer, informer et promouvoir. www.cresspaca.org | [rapport d'activité 2021](#)

CONTACT PRESSE

Sophie REYNAUD - Chargée de communication sophie.reynaud@cresspaca.org - 06.48.76.16.61